Critères d'appréciation – le besoin identifié

Critères	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Nature	**Singulier** Le besoin social est singulier et ne concerne qu'une partie limitée de la population ou des territoires.	**Territorialisé** Le besoin social dépasse la singularité mais reste spécifique à un territoire ou à quelques territoires.	**Générique** Le besoin social est générique, dans le sens où il se retrouve sur l'ensemble du territoire national.
Origine	**Individuelle ou communautaire** La problématique est individuelle ou communautaire dans le sens où elle n'est perçue que par une communauté homogène d'acteurs.	**Collective** La problématique est perçue par différents groupes de parties prenantes. Une réelle diversité d'acteurs est concernée par cet enjeu.	**Sociétale** La problématique est perçue par l'ensemble de la société ou touche une grande diversité de parties prenantes.
Mesure	**Plutôt satisfait** Des solutions existent sur la problématique ciblée et permettent de répondre de manière plutôt satisfaisante à la problématique sociale.	**Partiellement satisfait** Des solutions existent sur la problématique ciblée mais n'apportent qu'une réponse partielle ou insuffisante.	**Criant ou urgent** Face à la problématique, il n'y a pas de réponses apportées à la hauteur de l'enjeu. Les réponses existantes sont très limitées ou très partielles.

Critères d'appréciation – la réponse au besoin

Critères	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Durée	**Temporel** Le projet s'inscrit dans une logique court terme, avec une durée réduite.	**Partiel** Le projet s'inscrit dans le temps mais avec une durée limitée (moyen terme)	**Durable** Le projet s'inscrit dans une démarche long terme et une logique de pérennité.
Portée	**Locale** Le projet s'inscrit dans une approche locale, sans réflexion sur une autre échelle territoriale.	**Réplicable** Le projet vise à être répliqué ou dupliqué. Ses caractéristiques le permettent.	**Globale** Le projet s'inscrit sur une portée globale et vise à apporter une réponse d'ordre national.
Cible	**Symptômes** Le projet vise à répondre à des symptômes, aux éléments exprimés d'une problématique.	**Signes** Le projet dépasse la demande, mais une cause plus profonde semble exister.	**Cause** Le projet vise la cause première de la difficulté rencontrée. Elle cible le besoin profond.
Intensité	**Limitée** Le projet cible un public, une étape, un cadre précis et limité.	**Accessibilité** Le projet a une cible plutôt élargie mais n'est pas accessible à tous.	**Universelle** Le projet cible toute catégorie d'acteurs, avec un effort particulier pour ceux en difficulté d'accès.
Effet	**Ciblé** La réponse est faite sur une dimension principalement de la problématique.	**Partiel** La réponse est apportée sur plusieurs dimensions mais il reste des carences à couvrir.	**Complet** La réponse apportée est globale et couvre la problématique initiale.

Critères d'appréciation – le degré d'innovation

Critères	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Inspiration	**Existe ailleurs** Le projet est nouveau sur le territoire mais s'inspire d'une initiative qui existe sur un autre territoire.	**Adaptée** Le projet n'existe pas dans ce domaine en France, mais s'inspire d'un mode de fonctionnement d'un autre secteur d'activité.	**Novatrice** Le projet est issu de la créativité et de la réflexion des porteurs de projet, et se démarque des actions existantes y compris dans d'autres domaines.
Approche	**Adaptée** L'approche proposée s'inscrit dans le cadre d'action traditionnel et ne nécessite pas d'évolution particulière.	**Compatible** L'approche proposée est compatible avec les modes d'actions existants, mais nécessite une adaptation de la part des parties prenantes.	**Subversive** L'approche proposée est radicalement nouvelle et se démarque des modes d'actions conventionnels.
Moyens	**Existants** Le projet s'appuie sur des ressources existantes et ne nécessite pas de modifications spécifiques.	**Evolution** Le projet entraîne ou nécessite une évolution des ressources mobilisées ; sans pour autant nécessiter de changement profond.	**Révolution** Le projet entraîne ou nécessite la création de ressources nouvelles ou des changements profonds des ressources existantes mobilisables.

Critères d'appréciation – l'intégration des parties prenantes

Critères	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Finalité	**Outillage ou savoir** La solution se positionne sur un niveau d'apport de services, de savoirs ou d'outils.	**Capacitation** La solution vise à développer les capacités des bénéficiaires pour répondre à leur problématique.	**Emancipation** La solution vise à permettre aux bénéficiaires de s'affranchir ou de se libérer d'un ensemble de tutelles.
Pouvoir	**Asymétrique** La relation entre les parties prenantes est déséquilibrée avec une domination marquée de l'une sur l'autre.	**Réciproque** Des interactions existent entre les parties prenantes générant une réciprocité même si la domination perdure.	**Symétrique** Le fonctionnement du projet entraîne une relation symétrique ou chaque partie prenante traite d'égale à égale.
Modalités	**Appropriation** Les parties prenantes sont informées de la solution pour faciliter l'appropriation (accès à l'information).	**Reconnaissance** Les parties prenantes sont mobilisées dans la construction de la solution (co-construction ou recueil d'avis).	**Capacité d'action** Les parties prenantes font partie intégrale de l'action : elles sont au cœur de la réalisation et/ou de la décision.
Partage	**Captation** Les excédents générés sont distribués à un nombre limité d'acteurs qui captent ainsi la valeur générée.	**Partage** Un partage de la valeur est envisagée entre différentes parties prenantes impliquées.	**Redistribution** Les excédents générés sont redistribués de manière équilibrée : pérennité de l'entreprise, part des salariés, part des sociétaires, part des bénéficiaires par exemple.